



MARCHÉ DES VIGNES EN RHÔNE-ALPES

Note de conjoncture

Campagne 2009 - 2010



Avec un vignoble de plus de 52 000 ha et une production de 2,3 millions hectolitres, Rhône-Alpes est la 4ème région viticole française.

Diversité et typicité des terroirs caractérisent la viticulture de la région. Des pentes savoyardes aux terrasses de l'Ardèche ; des collines du Beaujolais aux bordures du Rhône, ce sont 42 appellations d'origine et 14 appellations vin de pays (aujourd'hui IGP) qui en constituent la richesse.

Avec un chiffre d'affaires estimé à 338 millions d'euros en 2009, le vin est la deuxième production régionale en valeur derrière la production laitière. Dans le département du Rhône, la viticulture occupe une place prépondérante (plus de 50 %). Dans la Drôme, c'est 33 %

de la production départementale, 27 % en Ardèche et 16 % en Savoie. Les vignobles sont très diversifiés, présents sur l'ensemble de la région et façonnent des paysages qui représentent un véritable attrait touristique. (Source : Terroir Rhône-Alpes, janvier 2011)

Les variations du marché du vin ont, globalement, un impact direct sur le volume et la valeur du marché des vignes dans une appellation. La région Rhône-Alpes ne fait pas exception à cette règle. Dans les appellations les plus importantes en surface, la situation est très contrastée. Alors que les Côtes du Rhône semblent sortir de l'ornière grâce à des cours du vrac en progression, les Beaujolais nouveaux et génériques poursuivent leur repli, tirés par des cours au plus bas. Les prix des vignes ont atteint, dans ces appellations, des prix plancher. A contrario, les appellations prestigieuses et petites niches locales tirent leur épingle du jeu. Dans ces secteurs, la valeur moyenne des vignes se maintient à des niveaux de prix élevés et certaines poursuivent même leur tendance haussière.

Cette note de conjoncture effectue un rapide tour d'horizon du marché des vignes sur les appellations les plus significatives de la région Rhône-Alpes tant en termes de superficie plantée, de notoriété, que de marché.

Beaujolais

Crus du Beaujolais : avec 66 ha cédés, la campagne 09-10 a été marquée par une baisse de 10 % des surfaces échangées. Les surfaces totales cédées se retrouvent au niveau des ventes enregistrées lors de la campagne 2005. Compte tenu des ventes plus importantes en Moulin à Vent et en Fleurie (les deux crus les plus chers), le prix moyen des ventes tous crus confondus a augmenté de 16 % au cours de cette campagne. Un tel prix moyen n'a toutefois pas grande signification. Les crus restent des terroirs attractifs et la demande soutenue. Les prix s'échelonnent de 30 000 à 100 000 €/ha suivant le type de cru et la qualité des terroirs.



Beaujolais village : après trois années consécutives de hausses significatives des superficies échangées, la baisse amorcée lors de la campagne précédente se confirme cette année. Avec 49 ha cédés, la baisse est de 13 %, soit un niveau très proche de la moyenne de ces dix dernières années. Les prix de vente moyens qui étaient passés légèrement en dessous du niveau des Beaujolais génériques, la campagne précédente, se ressaisissent pour atteindre 13 600 €/ha.

Beaujolais générique : le volume des ventes de vignes fléchit au même titre que les Beaujolais villages pour se situer à 40 % en dessous de la moyenne de ces dix dernières années. Après la hausse étonnante du prix moyen l'année dernière, la valeur des vignes repart à la baisse avec un prix moyen de 12 300 €/ha jamais atteint jusqu'alors ; soit 8 % de moins que la campagne 2007-2008. Toutefois, cette valeur, comme en Beaujolais Villages cache de nombreuses disparités selon les secteurs.

Côtes du Rhône septentrionales

Côte-Rôtie, Condrieu, Hermitage : ces AOC très prisées ont un marché des vignes plantées extrêmement réduit. Comme pour les années précédentes, chaque nouvelle vente constitue un indicateur précieux de l'évolution du marché. Les prix hectares dans ces terroirs de prestige s'échelonnent très globalement, selon les appellations, de 500 000 à près de 1 M €/ha.



Saint-Joseph : le marché reste très fermé dans l'aire d'appellation. Très peu de surfaces ont été proposées à la vente ces trois dernières années alors que la demande s'accroît. Les rares ventes effectuées le sont par conséquent à des niveaux de prix à la hausse dans une moyenne de 110 000 €/ha.

Cornas : le marché du vignoble de Cornas est faible, cette appellation regroupant seulement une centaine d'hectares de vignes plantées. Les cessions les plus récemment effectuées l'ont été sur des bases de 400 à 500 000 €/ha en moyenne.

Saint Peray : cette appellation suscite un regain d'intérêt, cependant, le marché des vignes est inexistant faute d'offres. L'engouement se reporte par conséquent sur les terrains nus pour lesquels la demande est très importante.

Bugey - Savoie

Bugey : le marché n'a pour le moment pas connu le dynamisme espéré suite au classement du vignoble du Bugey en AOC Vin du Bugey dans le courant de l'année 2009. Les prix moyens sont restés jusqu'à présent modestes avec une moyenne de 10 000 €/ha.

Savoie : La Cluse de Chambéry continue à être le fer de lance du marché savoyard avec un marché qui reste dynamique. La valeur des vignes y conserve une forte hétérogénéité, le contraste est en effet important entre des parcelles d'Abymes à 30 000 €/ha et de Chignin Bergeron qui se négocient autour de 70 000 €/ha. Les secteurs de Chautagne et de la Combe de Savoie, où les caves coopératives sont prépondérantes, restent en retrait avec un marché des vignes très faible et des niveaux de prix moyens se situant entre 23 000 et 32 000 €/ha.



Partenaire de vos projets viticoles

Côtes du Rhône

Côtes du Rhône génériques et villages : la remontée des cours du vrac en Côtes du Rhône générique est attendue pour la campagne 2010-2011 (autour de 100 €/HI) alors qu'il était encore à 80 €/HI en 2009. On ressent par conséquent une reprise progressive de la demande du marché parcellaire et une croissance globale du marché des vignes sur des bases de prix aujourd'hui stabilisés autour de 10 000 €/ha pour les génériques et 15 000 €/ha pour les villages.

Coteaux du Tricastin : cette appellation a changé de nom au cours de l'année 2010. Elle constitue aujourd'hui l'**AOP Grignan - Les Adhémar**. Le marché des vignes y reste quasi inexistant, principalement par manque de demande. Les prix moyens se situent autour de 10 000 €/ha.

Cru Vinsobres : le passage de l'appellation en cru de la vallée du Rhône depuis 2006 a considérablement dynamisé le marché des vignes. Le prix des vignes s'y est aujourd'hui stabilisé autour de 38 000 €/ha.

Clairette de Die : le marché foncier de cette appellation de vins pétillants demeure limité par manque d'offre. Les dernières références de prix enregistrées permettent de positionner la valeur des vignes de bonne qualité autour de 40 000 €/ha..



Carte des appellations

